

Loi d'accélération des ENR

Analyse des zones d'accélération

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

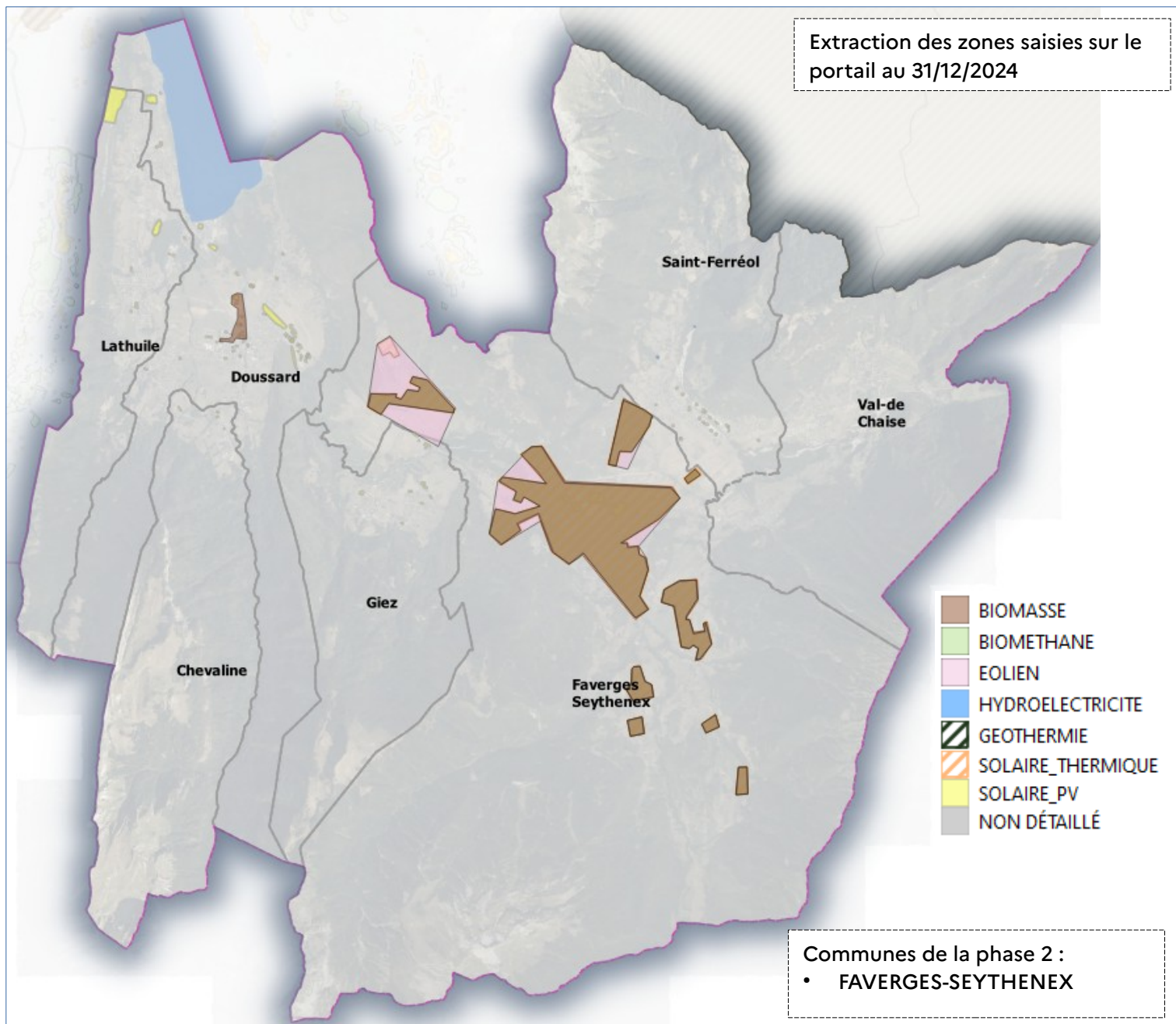
Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 074-200054138-20250527-DEL_2025_IV_90-DE

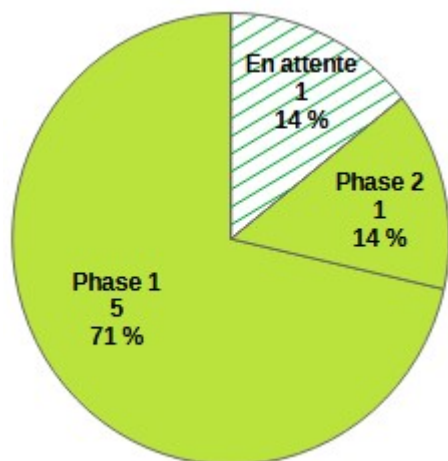


Extraction des zones saisies sur le
portail au 31/12/2024

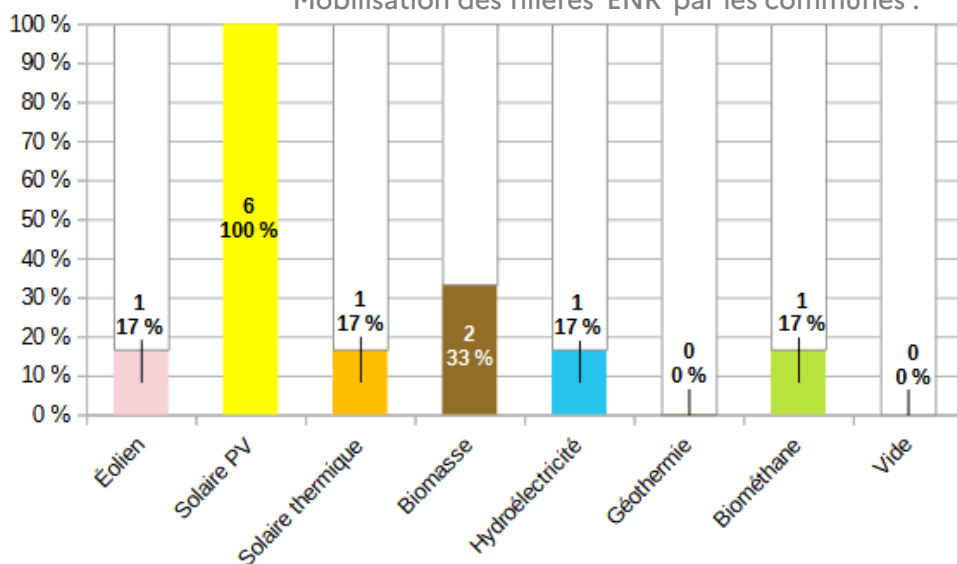


BILAN QUANTITATIF DE L'EPCI

État d'avancement des communes :



Mobilisation des filières 'ENR' par les communes :



BILAN QUALITATIF DE L'EPCI

Mobilisation des filières 'ENR' par
(nombre de zones et surface cor

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

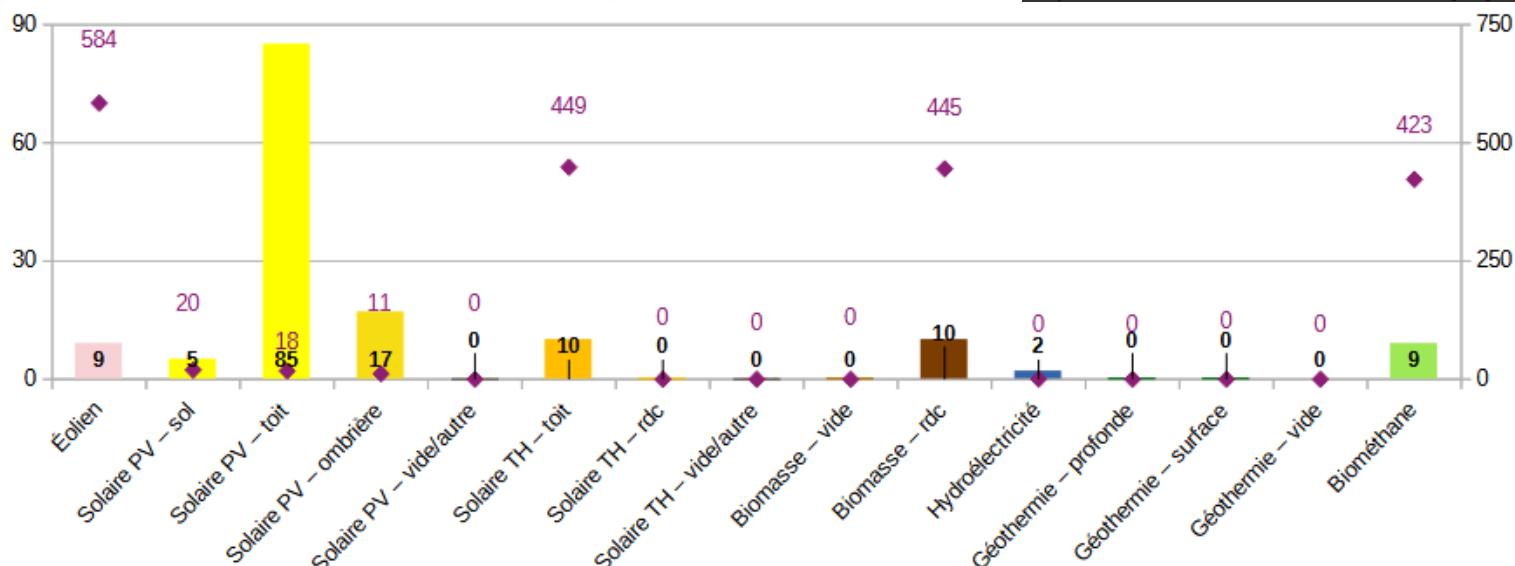
Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 074-200054138-20250527-DEL_2025_IV_90-DE



Nombre de zones



Défauts de saisie sur le portail IGN :

- Phases 1 et 2 : pas de modifications

Commentaires :

- Méthodologie de repérage et de saisie des zones non-homogène pour l'ensemble des communes de la CC
- Zonages concentrés sur le solaire PV : 73 % des zones
- Zonages complémentaires sur le solaire thermique (6,8 %), la biomasse (1,4 %), le biométhane (6,1 %) et l'éolien (6,1 %)
- Une filières de production non-mobilisée (géothermie) alors que des potentiels existent.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES :

La communauté de communes ne dispose pas d'un plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Comparaison de la trajectoire des zones d'accélération saisies avec l'estimation des objectifs territorialisés du SRADDET à l'échelle de l'EPCI, sur la base des hypothèses établies par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes :



SOLAIRE PV



SOLAIRE TH



BIOMÉTHANE



HYDROELEC.



BIOMASSE



AUTRES

SOURCE

52,3 GWh	3,2 GWh	2,9 GWh	Non défini	37 GWh	Non défini	Objectif SRADDET territorialisé
3,6 GWh	0,5 GWh	0 GWh	0 GWh	40,8 GWh	11,1 GWh	Production 2023 (ORCAE)
7,1 GWh	Non défini	0 GWh	0,06 GWh	2,40 GWh	0 GWh	ZAER

Sources :

- Déclinaison territoriale des objectifs du SRADDET
- Données ORCAE 2025 pour la production ENR 2023

BILAN DÉTAILLÉ PAR FILIÈRES

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

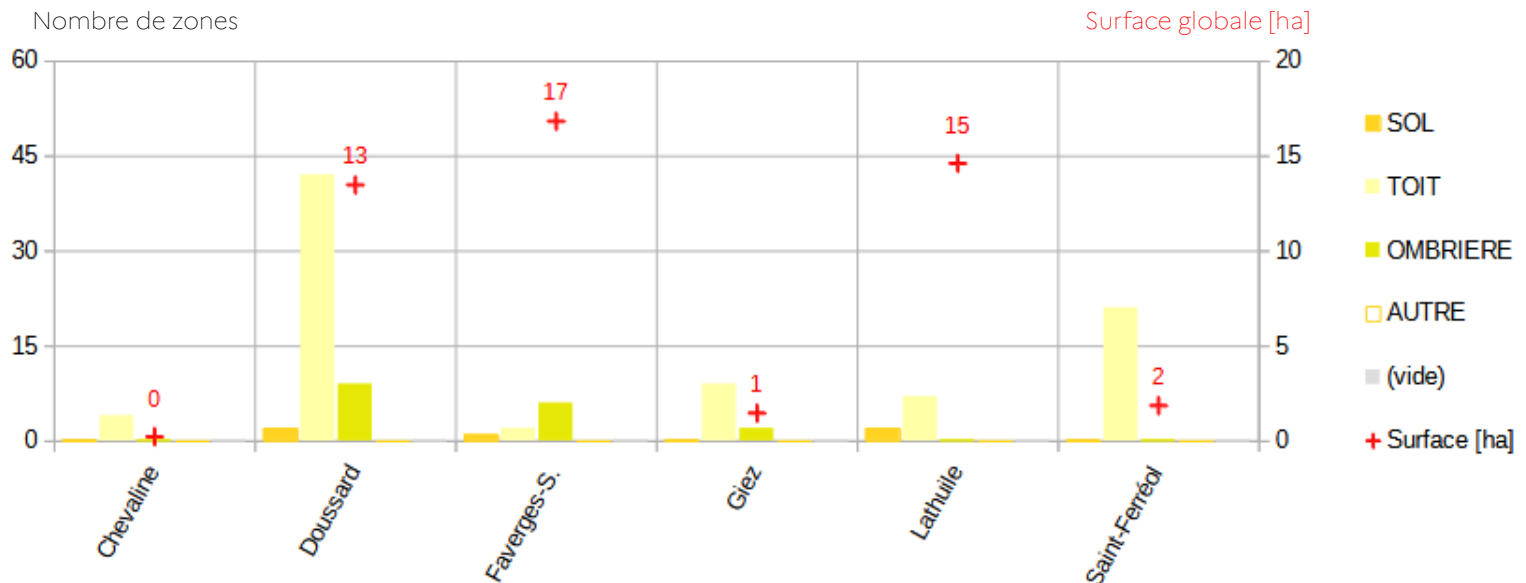
Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 074-200054138-20250527-DEL_2025_IV_90-DE



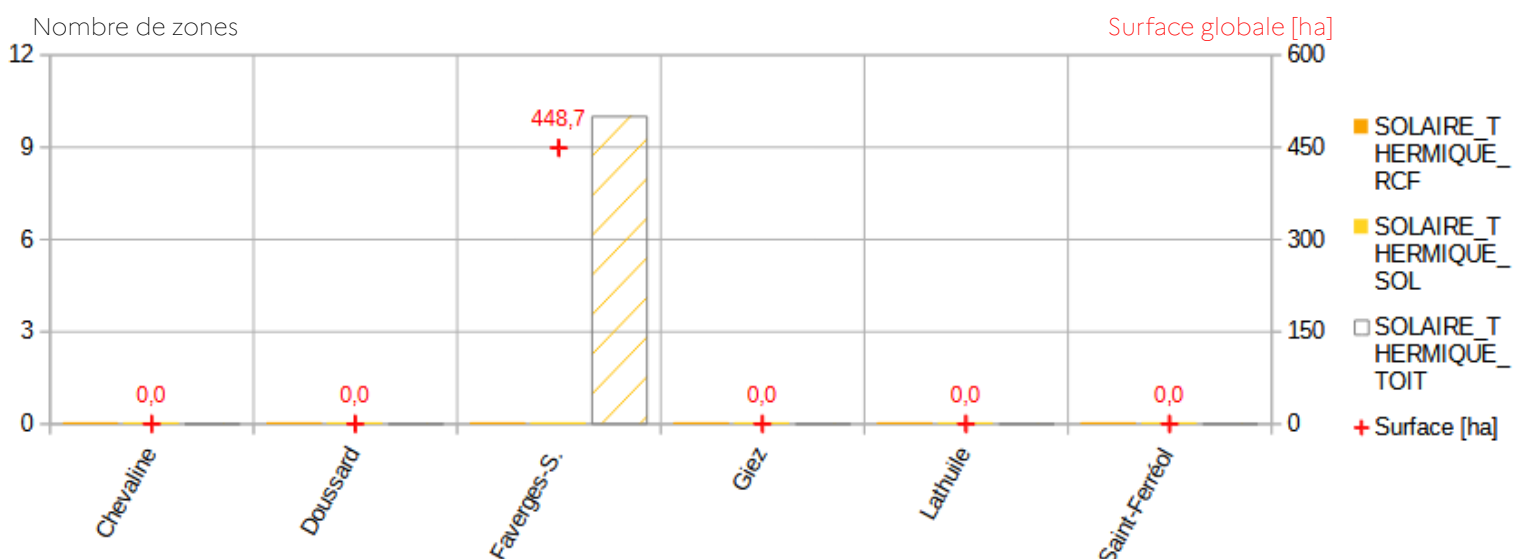
Solaire photovoltaïque



Commentaires :

- Solaire au sol : 5 zones identifiées sur 3 communes : Doussard, Faverges et Lathuile (surface brute = 19,5 ha)
Surface retenue = 8,6 ha | Estimation production ZAER = 4,6 ha / 4,6 GWh
- Solaire sur ombrières : 3 communes identifiées sur 6
Surface brute = 8,3 ha | Estimation production ZAER (croisement Recensements parkings) = 1,2 ha / 2,2 GWh
- Solaire en toiture : 6 communes identifiées sur 6
Surface brute = 7,3 ha | Estimation production ZAER (croisement BD TOPO) = 0,2 ha / 0,3 GWh

Solaire thermique

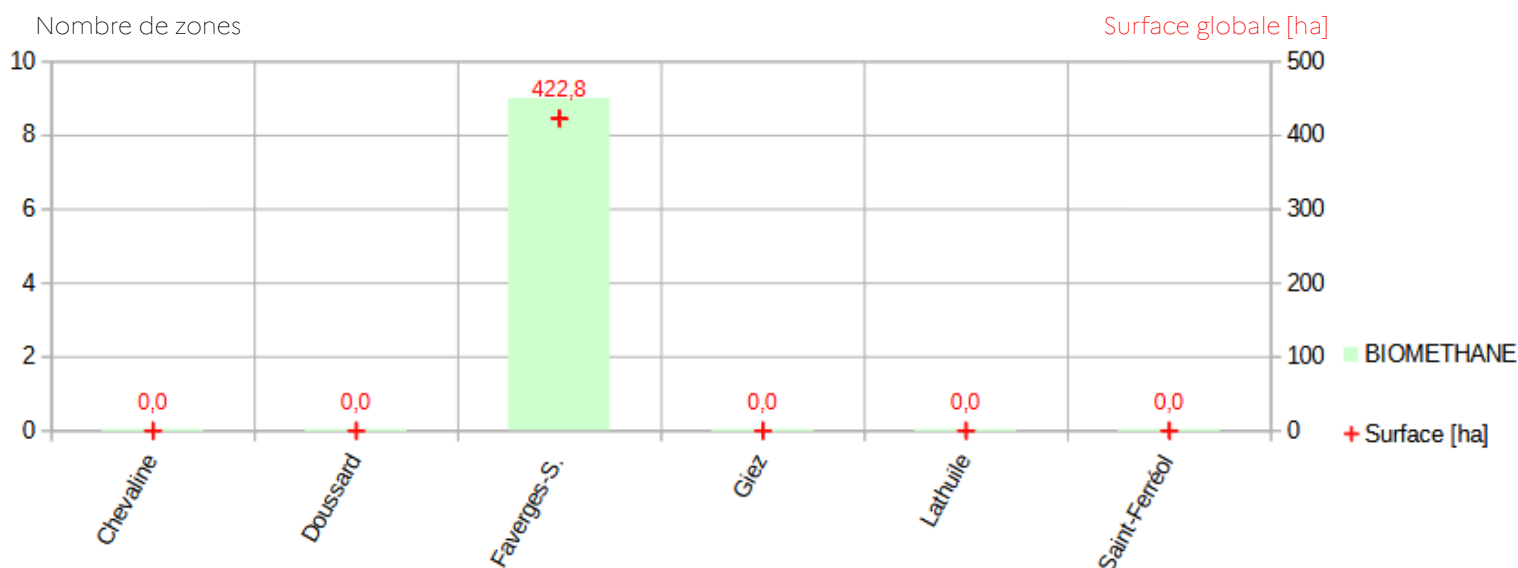


Commentaires :

- 1 commune mobilisée pour des zonages en toiture de bâtiment
- Aucun calcul de productible pour cette filière

BILAN DÉTAILLÉ PAR FILIÈRES

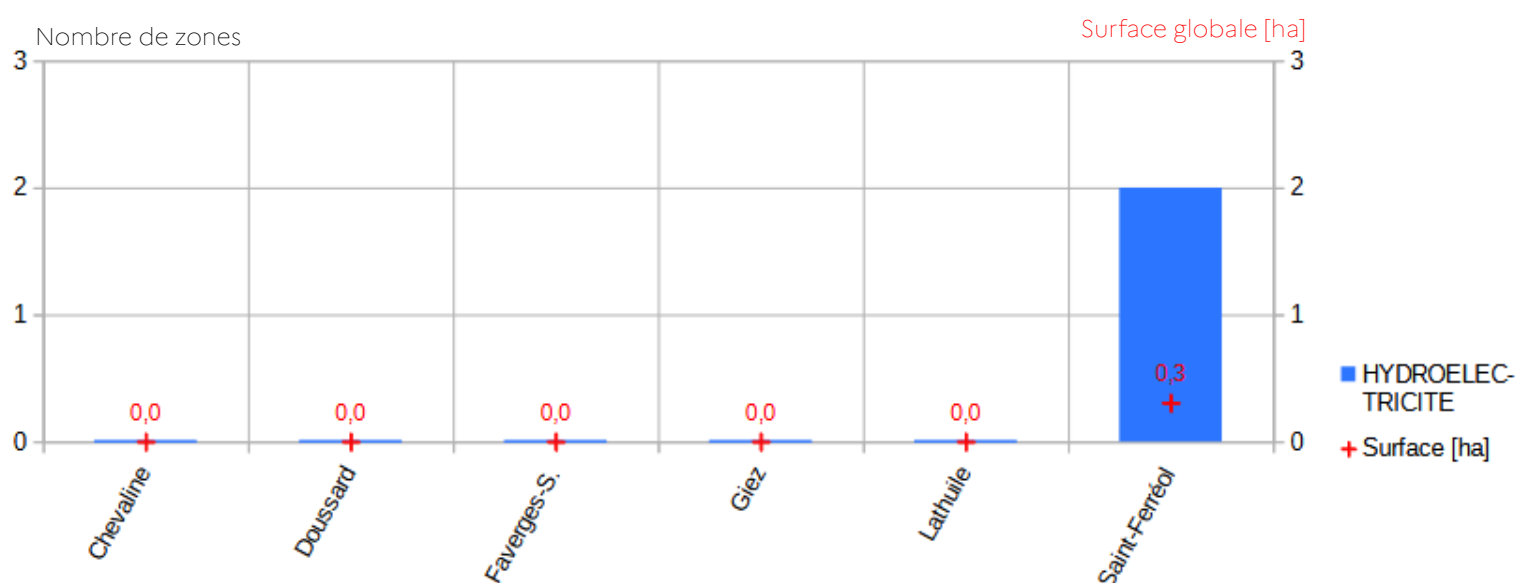
Biométhane



Commentaires :

- Une seule commune a identifié une zone biométhane.
- Le potentiel méthanisation estimé par Terristory s'élève à 2,5 GWh. Ce potentiel reste faible au regard des autres EPCI. Une approche plus globale avec d'autres EPCI est à envisager en cas de projet.

Hydroélectricité



Commentaires :

- Cas des cours d'eau classés en liste 1, potentiel hydroélectrique difficilement mobilisable, sauf à équiper un seuil existant : la Chaise à Saint Ferréol (non quantifié)
- Hydroélectricité sur réseau d'eau potable à Saint-Ferréol (estimation productible ZAER : 80 % x 80 MWh)

BILAN DÉTAILLÉ PAR FILIÈRES

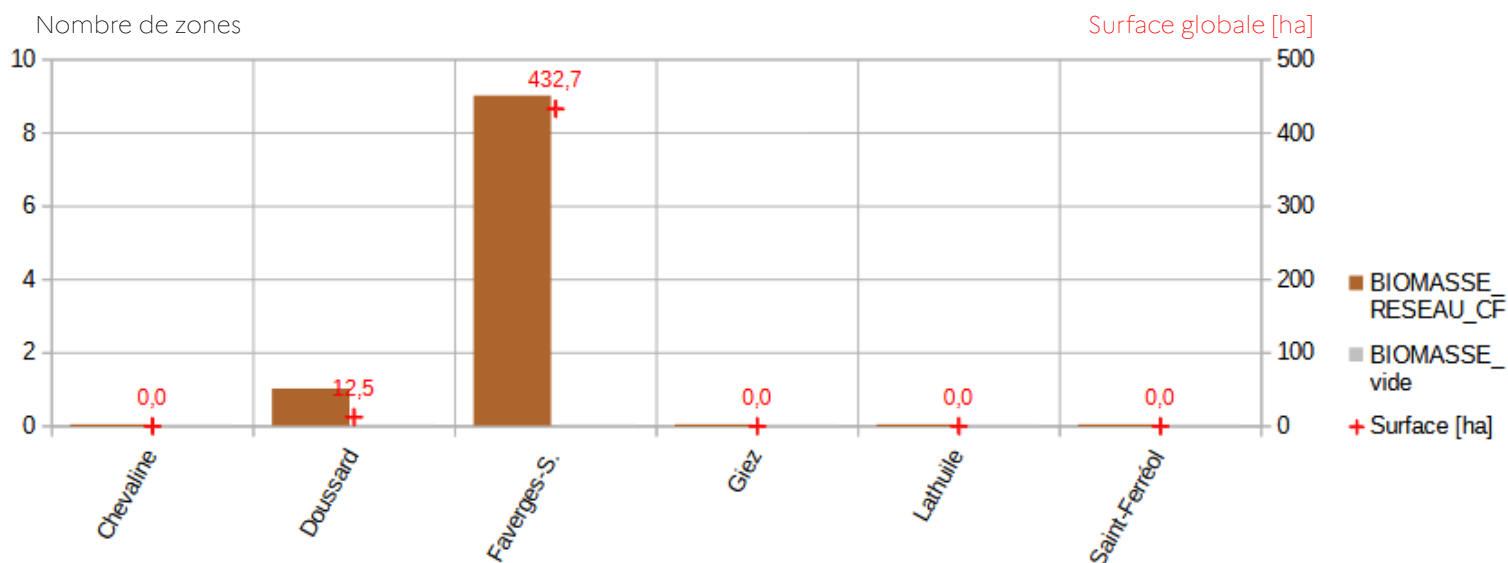
Biomasse

Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 10/06/2025

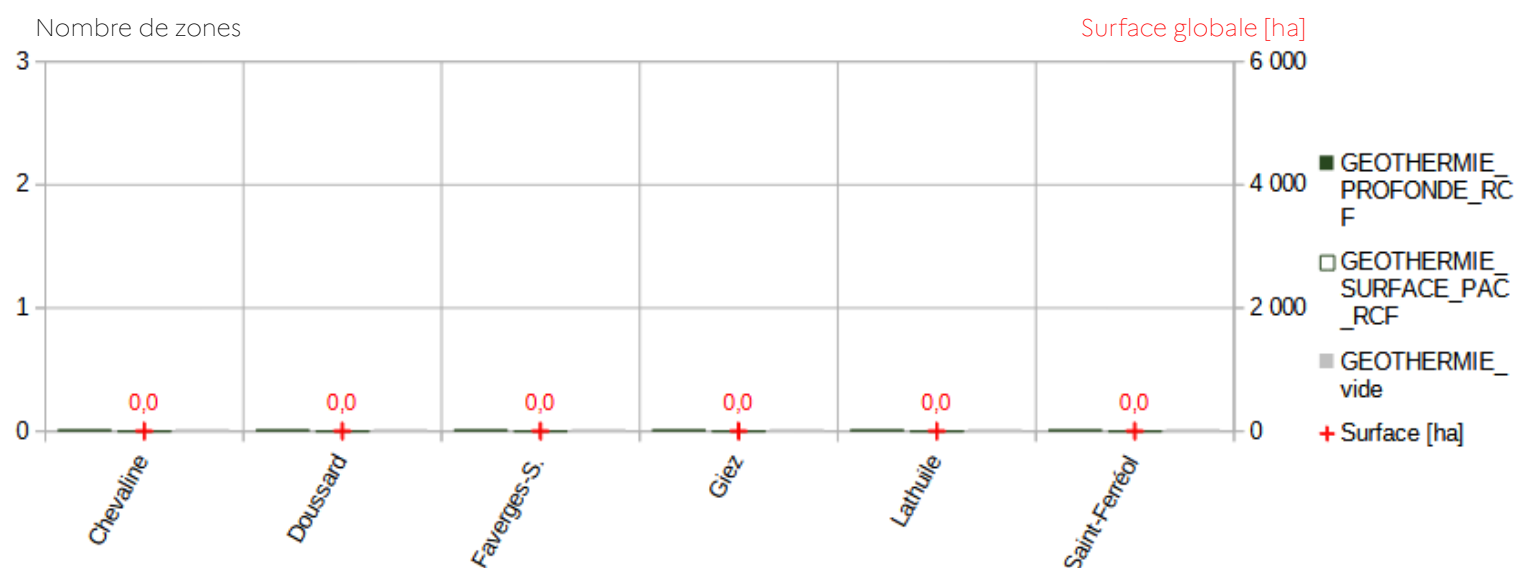
ID : 074-200054138-20250527-DEL_2025_IV_90-DE



Commentaires :

- 2 communes ont indiqué une zone potentielle de réseau de chaleur biomasse
- Estimation de la production ZAER = 2 400 MWh/an (Doussard : 80 % x 3000 MWh/an, Faverges-Seythenex : non quantifié car réseau déjà existant)

Géothermie



Commentaires :

- Filière de production non-mobilisée alors qu'un potentiel existe

BILAN DÉTAILLÉ PAR FILIÈRES

Éolien

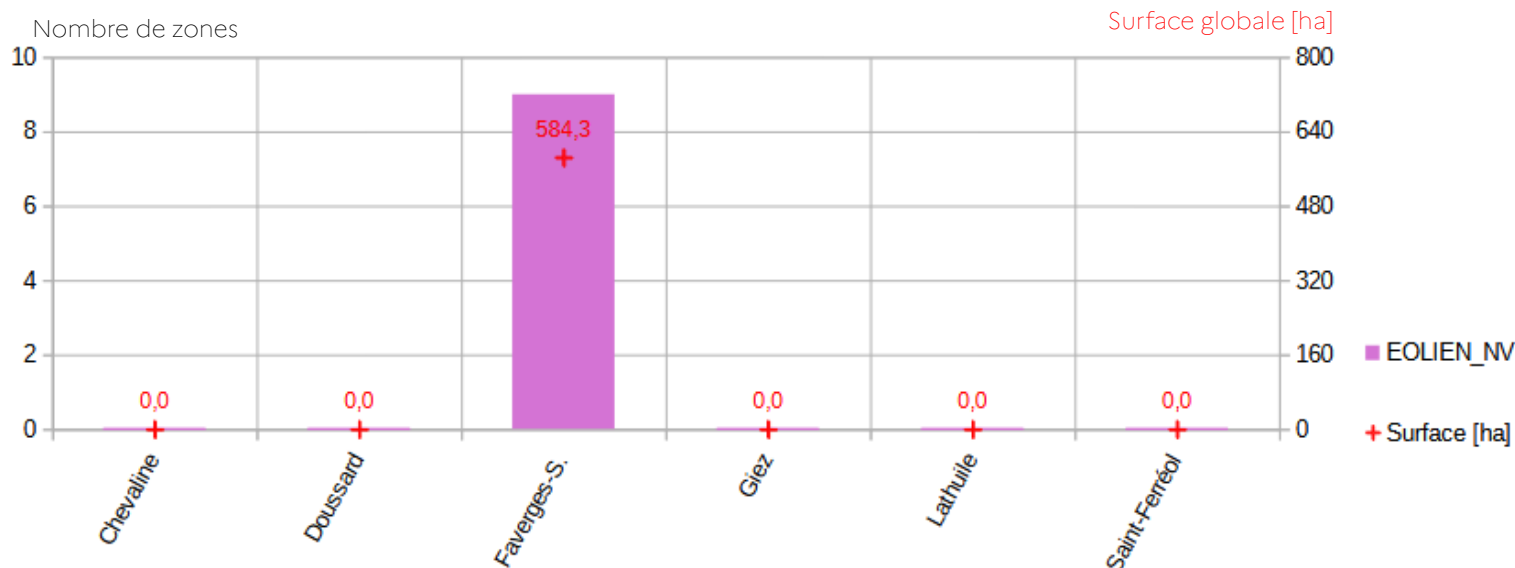
Envoyé en préfecture le 10/06/2025

Reçu en préfecture le 10/06/2025

Publié le 10/06/2025

ID : 074-200054138-20250527-DEL_2025_IV_90-DE

S²LO 6/17



Commentaires :

- La commune de Faverges-Seythenex a identifié 9 ZAER « éolien ».
- Dans l'étude de potentiel qu'elle a menée au niveau régional, la DREAL mentionne cependant la présence de contraintes réglementaires rédhibitoires sur les secteurs identifiés par la commune. C'est la raison pour laquelle aucun productible n'a été calculé pour ces zones. Cependant, cette étude ayant été menée à une échelle régionale, elle pourra être précisée par une étude spécifique en cas de projet.

TABLEAU DE SYNTHÈSE COMMUNALE

		BIOMASSE	BIOMÉTHANE	ÉOLIEN	GÉOTHERMIE	HYDROÉLEC.	SOLAIRE PV	SOLAIRE TH	Total
Chevaline	Nombre	0	0	0	0	0	4	0	4
	Surface [ha]	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2
Doussard	Nombre	1	0	0	0	0	53	0	54
	Surface [ha]	12,5	0,0	0,0	0,0	0,0	13,5	0,0	26,0
Faverges-S.	Nombre	9	9	9	0	0	9	10	46
	Surface [ha]	432,7	422,8	584,3	0,0	0,0	16,8	448,7	1 905,3
Giez	Nombre	0	0	0	0	0	11	0	11
	Surface [ha]	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	1,5
Lathuile	Nombre	0	0	0	0	0	9	0	9
	Surface [ha]	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,6	0,0	14,6
Saint-Ferréol	Nombre	0	0	0	0	2	21	0	23
	Surface [ha]	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	1,9	0,0	2,2
* Commune Phase 2		0	* Filières restant à mobiliser zones sans sous-filières à préciser						
CC SLA	Nombre	10	9	9	0	2	107	10	147
CC SLA	Surface [ha]	445,2	422,8	584,3	0,0	0,3	48,5	448,7	1 949,7